

Rémunération globale

Un facteur de rétention

UN SALAIRE HORAIRE À BONIFIER?



42%

des attractions identifient l'augmentation des salaires comme une priorité

18,12\$

Salaires horaires moyens dans les attractions¹

Comparativement à

18,84\$

pour les emplois en tourisme²

24,64\$

pour les emplois dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs³

24,94\$

pour la population active au Québec (toutes entreprises confondues)³



Échelles salariales dans les attractions



Salaires minimum, salaire moyen et salaire maximum

Cadre supérieur/propriétaire/ gestionnaire ou dirigeant



Cadre intermédiaire (responsable des communications, marketing, opérations)



Personnel de bureau, adjoint



Superviseur



Guide/animateur



Personnel de première ligne, préposé à l'accueil, service à la clientèle



Rémunération variable, une pratique peu commune

14,5%

des cadres, gestionnaires ou dirigeants

6,4%

des cadres intermédiaires

bénéficiaire d'une rémunération variable

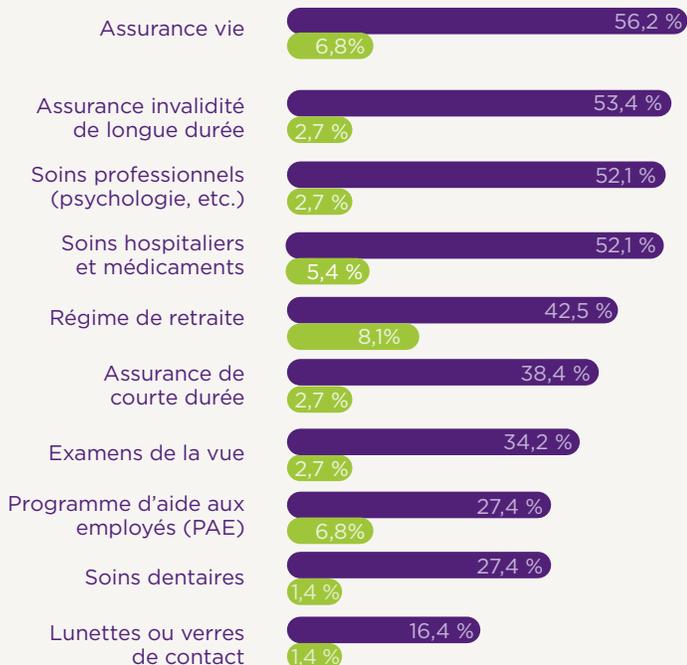


Nos experts en tourisme, loisir et culture connaissent bien la réalité d'affaires des attractions et des événements du Québec. Que ce soit pour vos projets ou vos défis de gestion, incluant la gestion des talents, nous vous accompagnons vers l'atteinte de vos objectifs stratégiques et financiers.

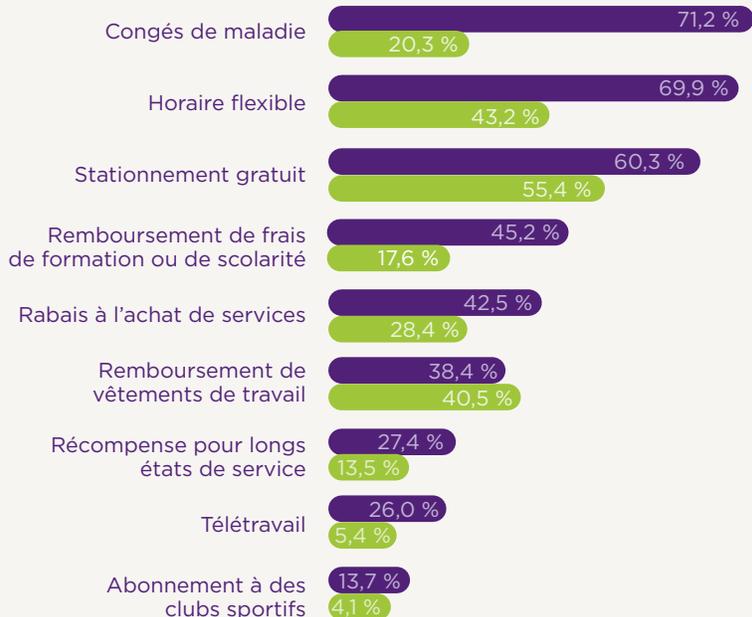


Avantages offerts par les attractions

Avantages sociaux



Autres avantages



● Employés permanents

● Employés saisonniers

Une réalité moins satisfaisante pour les employés saisonniers

En plus d'être moins nombreux à bénéficier d'avantages,

42%

- des employés saisonniers gagnent 12 \$/h ou moins

48%

- sont satisfaits de leur salaire

78%

- n'ont aucun congé de vacances

Les assurances collectives et la gratuité ou rabais offert par l'organisation sont identifiés comme les 2 principaux avantages qui répondent le mieux à leurs besoins.

Soyez inspiré et créatif!



Télétravail • **HORAIRES FLEXIBLES** • semaine de travail **COMPRIMÉE** • Congés mobiles discrétionnaires **RÉMUNÉRÉS** • Journées de bénévolat **PAYÉES** • Café, fruits ou collations **À VOLONTÉ** • Journées d'activités en **ÉQUIPE** sur les heures de travail • Mesures pour faciliter le **TRANSPORT** vers le bureau • Billets de **RÉCIPROCITÉ** dans d'autres activités • Formations **PAYÉES** et **RÉMUNÉRÉES**

Une production de



attractionsevenements.com

Sources :

1. Proulx, Luce (2018), Emploi et rémunération en 2017 chez les attractions. Réalisée par le Service de recherche et d'analyse stratégique de la SATQ-FEQ. Document interne disponible pour les membres.
2. Raymond Chabot Grant Thornton (2018), Rapport Diagnostic sur l'offre et la demande de main-d'œuvre étudiantes et de jeunes travailleurs dans l'industrie touristique, pour le compte du CQRHT, <https://cqrht.qc.ca/wp-content/uploads/2018/09/RapportCQRHT-final.pdf> (page consultée le 30 avril 2019)
3. Institut de la statistique du Québec (2018), Travail et rémunération. Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail. 2007-2017. Vol. 14. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/annuaire-v14.pdf> (page consultée le 30 avril 2019)
4. Proulx, Luce (2018), L'emploi saisonnier vu par les employeurs et par les employés chez les attractions - Membres de la SATQ. Été 2018. Réalisée par le Service de recherche et d'analyse stratégique de la SATQ-FEQ. Document interne disponible pour les membres.